

---

# JOURNEE THEMATIQUE DE LA ZABR

**Mardi 27 avril 2004**

Région Rhône-Alpes – Charbonnières  
Lyon (69)

## **Les données pour la gestion des milieux aquatiques sur le bassin du Rhône**

**QUELLE MUTUALISATION  
ENTRE SCIENTIFIQUES  
ET ACTEURS  
OPERATIONNELS ?**

## **Bilan**

**Avec le soutien de :**

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse
- CNRS
- DIREN Rhône-Alpes
- Région Rhône-Alpes

**ZABR**

---

Zone Atelier Bassin du Rhône

# DEMARCHE

---

## Contexte

---

La recherche sur les milieux aquatiques et leurs bassins versants vise à mieux comprendre leur fonctionnement et à définir des indicateurs. La gestion des milieux aquatiques et de leurs bassins versants nécessite une bonne connaissance du fonctionnement de ces systèmes et un suivi de leur évolution, visant à évaluer l'efficacité et les impacts de cette gestion.

L'élément structurant commun à ces deux démarches est l'observation des milieux, et donc la nécessité d'acquérir de nombreuses données. Il semble donc pertinent d'établir des passerelles et de développer des outils communs pour l'acquisition, la gestion et la mise à disposition des données.

Cette journée est la première journée thématique de la ZABR.

## Objectifs

---

L'objectif de cette journée est :

- d'améliorer l'interface entre la recherche et la gestion des milieux aquatiques et de leurs bassins versants, dans le domaine spécifique de l'acquisition et de la gestion des données.
- d'échanger sur les orientations de recherche et actions d'animation nécessaires à l'amélioration de cette interface

La journée est centrée sur le thème particulier de la collecte, de la gestion et de l'échange des données sur le bassin du Rhône. Quelles sont les possibilités, les difficultés et les limites de la mutualisation dans ce domaine ?

Il s'agit :

- de présenter l'existant en terme de gestion de données
- de présenter des exemples de mutualisation de données en analysant les possibilités et les difficultés
- d'échanger sur les modalités de mutualisation des systèmes d'acquisition et d'archivage de données et sur les modalités de mutualisation des données elles-mêmes.

## Public visé

---

Le public visé lors de cette journée est essentiellement un public technique et scientifique, directement concerné par la gestion des données relatives à l'eau. Il s'agit plus particulièrement des fournisseurs et structurateurs de données (acteurs institutionnels et scientifiques), et des utilisateurs de données (scientifiques, gestionnaires de milieux, bureaux d'études).



# PROGRAMME

---

9h15 **Accueil des participants**

9h45 **Ouverture**  
Jean-Paul BRAVARD – *Président de la ZABR*

10h00 **SESSION 1**  
**Les "Pages jaunes" des données sur les milieux aquatiques**

---

10h00 **La base de données des dispositifs de collecte des données sur l'eau**  
Yves GOUISSET – *DIREN de bassin*

10h30 **Le géorépertoire des données du bassin du Rhône**  
Didier GRAILLOT ; Eric PIATYZEK – *EMSE (Ecole des Mines de St Etienne)*  
Jean-François PERRIN - *CEMAGREF*

11h00 **SESSION 2**  
**Des exemples de mutualisation des données**

---

11h00 **Le SIG historique sur Lyon : Travaux du site "Y lyonnais"**  
Thierry JOLIVEAU – *UMR CNRS 5600 Université de St Etienne*

11h30 **L'état des lieux de la Directive Cadre Eau (DCE) sur le Rhône**  
Gilles POUSSARD – *Agence de l'Eau RM&C*

12h00 **Les observatoires des rivières : le cas du SAGE de la Drôme**  
Magalie VIEUX-MELCHIOR – *Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD)*

12h30 **D E J E U N E R**

14H00 **Le tableau de bord du suivi scientifique du programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône**  
Jean-Michel OLIVIER – *UMR CNRS 5023, Université Lyon1*  
Simon ANDRE – *Université Lyon1*  
André VINCENT – *Maison du Rhône*

14H45 **La base de données VIGILANCE du Grand Lyon**  
Thierry CHARENTUS – *GRAND LYON*

15H15 **Données et gestion de crise : retour d'expériences**  
Denis THOUMY – *DIREN de bassin*

15h45 **SESSION 3**  
**Les plus-values et limites de la mutualisation**

---

## Table Ronde

- Les convergences
- Dans quelles limites peut-on faire évoluer les différents outils pour qu'ils répondent aux besoins des autres ?
- Les approches distinctes souhaitables

Modérateur : Albert-Louis ROUX - *Président d'honneur du Conseil Scientifique du Comité de Bassin*  
Pierre BALLAND – *Inspection générale de l'environnement*  
Georges BERTRAND – *Urbatique*  
Laurent GASNIER – *Agence de l'Eau RM&C*  
René LALEMENT – *Direction de l'Eau du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable*  
Nicolas MILLET – *Direction des politiques territoriales, Région Rhône-Alpes*  
Jean-François PERRIN – *Cemagref de Lyon*  
Magalie VIEUX-MELCHIOR – *Communauté de Communes du Val de Drôme*

16H45 **Clôture**

17h00 **Fin de la journée**

# **PARTENAIRES**

---

## **Elaboration du programme**

---

Le programme de la journée a été élaboré par le comité de programme constitué des personnes suivantes :

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse : Laurent GASNIER
- CEMAGREF : Jean-François PERRIN
- DIREN de bassin : Yves GOUISSET
- DIREN SEMA : Charles BORNARD
- Ecole des Mines de St Etienne : Didier GRAILLOT, Eric PIATYZEK
- GRAIE : Elodie BRELOT
- Grand Lyon : Thierry CHARENTUS
- INSA URGC Hydrologie Urbaine : Bernard CHOCAT
- Région Rhône-Alpes : Anne CAMBON, Céline HAUSHERR
- ZABR : Jean-Paul BRAVARD, Anne CLEMENS

## **Les Partenaires**

---

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
- Direction Régionale de l'Environnement – DIREN Rhône-Alpes
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- Région Rhône-Alpes

# DOCUMENTS

---

## Diffusion de l'information

---

Suite à une première annonce par mél, le programme de la conférence a été diffusé à plus de 1300 exemplaires.

Par ailleurs, le programme de la journée a été mis à disposition sur le site Internet de la ZABR

A cette occasion, nous avons cherché notamment à sensibiliser un public technique et scientifique directement concerné par la gestion des données relatives à l'eau sur le bassin du Rhône.

## Retour presse

---

La journée a été annoncée dans le magazine *INFEAUX* n°234 du 1<sup>er</sup> avril 2004.

La journée a été annoncée également sur les sites internet de :

- l'Agence de l'Eau RM&C : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)
- l'Ecole des Mines de Paris : [www.emse.fr](http://www.emse.fr)
- l'Office National de l'Eau "EAUDOC" : <http://eaudoc.oieau.fr>
- Millénaire 3 : l'actualité de la mission prospective du Grand Lyon : [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)
- réseau IDEA : [www.idea-reseau.org](http://www.idea-reseau.org)
- réseau médiaterre : [www.mediaterre.org](http://www.mediaterre.org)

## Documents remis aux participants

---

Le dossier remis aux participants était relativement complet, grâce au travail préalablement fourni par les intervenants et partenaires de l'organisation de cette journée. Il se composait des éléments suivants :

- Les actes de la journée comprenant :
  - les textes des intervenants
  - une annexe juridique regroupant les principaux éléments de réglementation
  - des éléments bibliographiques
- Une présentation de la ZABR (Zone Atelier Bassin du Rhône),
- Le programme de la journée,
- La liste des participants,
- Une fiche d'évaluation traitée plus loin et des informations sur le GRAIE.



# PARTICIPATION

---

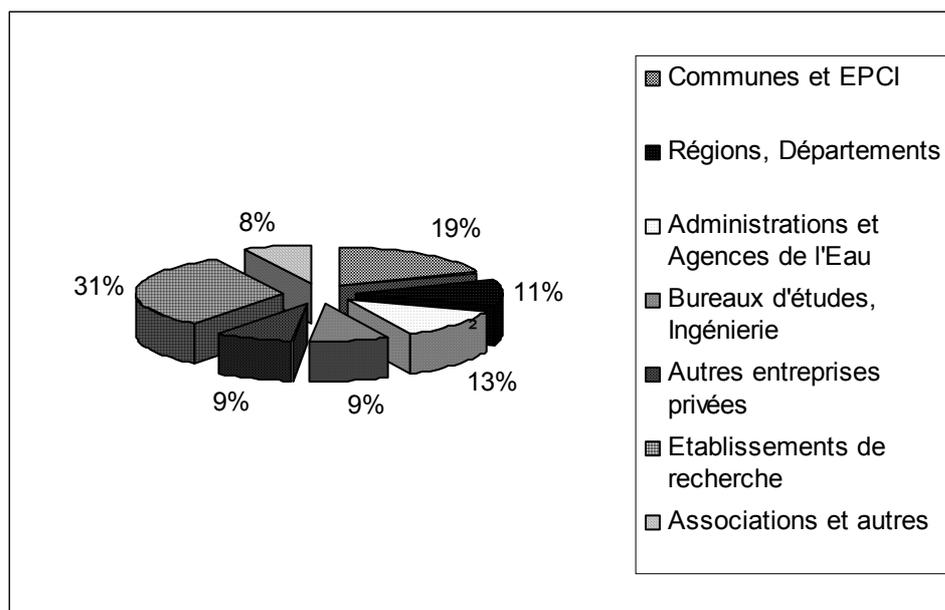
Cette conférence a rassemblé 80 participants (93 inscrits).

La répartition professionnelle des personnes inscrites était la suivante :

- 30% de collectivités territoriales
- 32% d'établissements de recherche et d'enseignement
- 17% d'ingénierie et entreprises privées
- 13% Services de l'Etat et Agences de l'eau
- 8% d'associations et autres

Cette répartition témoigne de l'intérêt de la communauté scientifique, des prestataires de service privé et des collectivités territoriales pour cette thématique, mais plus généralement pour les travaux conduits par la ZABR. A l'occasion de cette première journée thématique, la ZABR a su toucher les acteurs de l'eau avec qui elle souhaite travailler dans la durée.

Le graphique ci-dessous permet d'affiner la répartition professionnelle présentée ci-dessus :



En ce qui concerne la répartition géographique, 91% des participants étaient de la Région Rhône-Alpes, dont 70,5% du département du Rhône. Les 9% restants sont des participants venus de toute la France.

# EVALUATION

---

27 personnes ayant participé à la journée nous ont remis leur fiche d'évaluation (34,6% du total des participants). Ils semblent globalement satisfaits de cette journée (voir le détail page suivante), la note moyenne étant de 8/10.

Ces participants ont précisé leurs attentes lors de cette journée et pour d'autres éventuelles.

Les principaux commentaires sont les suivants :

## **Commentaires relatifs à l'organisation et au contenu de la journée :**

- **Concernant l'organisation de la journée**

Les participants ont globalement apprécié l'organisation de la journée, que ce soit au niveau de l'accueil, de l'ambiance générale, des repas et de la qualité des documents remis. Une note moyenne de 9/10 a été attribuée à l'organisation. Certains regrettent cependant les difficultés d'accès à la Région pour les personnes venant en transport en commun.

- **Concernant le contenu de la journée**

Cette journée a été appréciée. Une note moyenne de 8/10 a été attribuée par les participants.

Le contenu de la conférence a été jugé très pertinent même si le temps réservé au débat a souvent été jugé trop succinct. Le type d'information recherché par les différents participants étaient très éparse du fait des origines professionnelles des uns et des autres : certains souhaitaient une présentation d'outils, d'autres des informations sur les modalités de gestion des données. La conférence a permis de faire connaissance avec des outils d'origine scientifique et /ou opérationnelle qui permettent ou tendent à une mutualisation des données et d'amorcer une discussion sur les modalités de cette mutualisation. La table ronde a permis de présenter des points de vue mais pas de les confronter faute de temps.

Les interventions ont été globalement appréciées. Certains auraient toutefois souhaité des présentations plus méthodologiques des outils et des limites rencontrées par les uns et les autres dans un contexte de mutualisation.

## **Informations complémentaires souhaitées sur ce thème**

- Présenter le retour d'expérience de pratiques étrangères et d'autres dispositifs de recherche de type « Zone Atelier »
- Insister davantage sur les échanges entre les différents organismes : services de l'Etat, Collectivités, fournisseurs, bureaux d'études...
- Evoquer plus largement les données d'origine industrielle
- Sensibiliser les différents participants à la nécessité de ne pas faire de rétention d'information
- Présenter les modalités de diffusion des données au grand public

**Autres thèmes** (voir détail page suivante)

## Evaluation et thèmes proposés

	Collectivités locales	Services de l'Etat	Bureau d'études	Recherche	Autres	TOTAL
<b>Participation - Fiches remises</b>						
Nbre de participants	28	14	16	32	2	93
Pourcentage	30%	13%	17%	31%	8%	100%
<b>Nbre de fiches remises</b>						
Nbre de fiches remises	11	2	3	5	6	27
Pourcentage	41%	7%	11%	19%	22%	100%

### Thèmes proposés

#### Données

Données sociologiques	1			1		2
indicateurs de pertinence des données				1		1
Interprétation des données				1		1
Météorologie				1		1
Diffusion auprès du grand public	1			1		2

#### Autres thèmes

Evènements climatiques exceptionnels	1					1
Evolution physique du fleuve et de son hydrologie	1				1	2
La conciliation des différentes directives européennes					1	1
Etat écologique et indicateurs de suivi	1					1

### Evaluation

Organisation matérielle	9/10
Organisation technique et pédagogique	8/10
Appréciation globale	8/10

## Quelques retours photos sur la journée





# SYNTHESE DES ECHANGES

---

La lecture des actes de la journée permet d'avoir une bonne vision des outils présentés lors de la conférence.

A l'issue de la journée, une table ronde a été organisée autour de la mise à disposition et de la mutualisation des données, deux démarches complémentaires.



Celle-ci a rassemblé :

Albert-Louis ROUX, modérateur - *Président d'honneur du Conseil Scientifique du Comité de Bassin*  
Pierre BALLAND – *Inspection générale de l'environnement*  
Georges BERTRAND – *Urbatique*  
Laurent GASNIER – *Agence de l'Eau RM&C*  
René LALEMENT – *Direction de l'Eau du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable*  
Nicolas MILLET – *Direction des politiques territoriales, Région Rhône-Alpes*  
Jean-François PERRIN – *Cemagref de Lyon*  
Magalie VIEUX-MELCHIOR – *Communauté de Communes du Val de Drôme*

Attention, la synthèse des échanges reflète des points de vue individuels des participants (table ronde et salle) et non une prise de décision commune.

## Préalable

Deux considérants sont rappelés :

- La mise à disposition des données environnementales est imposée par la Convention d'Aarhus qui encadre l'accès à l'information environnementale. Les données environnementales doivent être accessibles à tous, mises en ligne et cataloguées.
- Il n'y a pas de données sans métadonnées qui renseignent sur la nature et les caractéristiques de la donnée. Les métadonnées permettent une gestion, une utilisation judicieuse et pertinente des données. Elles doivent contenir des éléments descriptifs

appropriés de manière à pouvoir retrouver les données lors d'un processus de recherche d'information ultérieur.

### **Plus - values et limites de la mise à disposition et de la mutualisation des données**

- La mise à disposition et la mutualisation des données concernent les scientifiques, les gestionnaires, les décideurs publics et privés et le grand public, à savoir le public qui prend le temps de lire.  
Chacun n'a pas besoin des mêmes types de données (données brutes, données élaborées). L'important est que les données transmises soient compréhensibles par chacun des acteurs. Cela implique un travail de décryptage et de formulation.
- Mettre à disposition et mutualiser des données permet de répondre :
  - aux besoins de connaissance : chacun est ainsi au fait des données et travaux de l'autre
  - aux besoins de croisement et d'échanges entre les différents acteurs
- Cela permet d'acquérir un langage commun, favorable à l'échange.
- Cela favorise la connaissance, condition de mise en mouvement du principe de « gouvernance ». Ainsi le public peut participer au processus démocratique.
- Les limites à la mutualisation des données sont de plusieurs ordres :
  - La communication de toutes les données n'est pas forcément utile  
Les données qui relèvent des suivis environnementaux doivent être communiquées et standardisées.  
Les données scientifiques qui répondent à des questions relevant de la recherche fondamentale n'auraient pas à être communiquées.
  - La mutualisation des données nécessite de s'interroger lorsqu'il y a production de données, sur les utilisateurs que l'on souhaite satisfaire, sur les objectifs de chacun. Des antinomies existent peut-être !
  - Les données ont une dimension juridique. Chaque organisme produisant de la donnée devrait avoir une démarche « d'administrateur de biens » pour accompagner la mutualisation des données qu'il produit.

### **Les conditions de la mise à disposition et de la mutualisation des données**

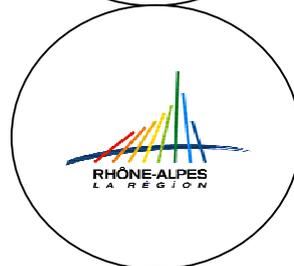
- Définir l'échelle spatiale de la donnée  
Une réflexion préalable sur l'échelle d'expression des données est à mener.  
La plupart des politiques environnementales se déclinent à l'échelle de territoires (parc naturel régional, SAGE, contrat de rivière, etc...). Il convient de penser la livraison des données à l'échelle de ces territoires. Un outil informatique qui prend comme clé d'entrée le territoire est en cours d'élaboration à la Région.
- Définir l'échelle temporelle de la donnée  
Le rythme d'élaboration des données n'est pas forcément synchronisé avec la mise en œuvre des politiques publiques. Il convient de créer des outils pour favoriser une harmonisation entre ces processus
- Caractériser les données  
Celles-ci doivent être décrites par des métadonnées claires. Il faut travailler et faire évoluer les métadonnées pour favoriser l'échange.
- Mettre en place des systèmes simples.  
La complexité génère des coûts. La multiplication des partenaires sur un même outil peut devenir ingérable – il faut donc parfois opter pour un échange de données et non pour une mutualisation d'outils.

- Proposer des données accessibles  
Pour qu'il y ait mutualisation des données et in fine de la connaissance, il convient de créer des données compréhensibles par le plus grand nombre. Le travail du « médiateur environnement », à l'interface entre les scientifiques, les gestionnaires et le grand public est primordial dans ce contexte. Le travail de médiation réalisé par le scientifique dans toutes les phases d'un projet de territoire est particulièrement important.

La mise à disposition et la mutualisation des données constituent un véritable défi pour les acteurs de l'eau et des territoires.

Pour le relever, il convient :

- de définir des thématiques de recherche commune, comme un travail sur la mémoire environnementale ou sur le changement global, pour apprendre à travailler ensemble en mutualisant les données et savoirs des uns et des autres,
- de se mobiliser ensemble autour d'outils communs (bassins expérimentaux, zones ateliers) sur lesquels la convergence peut exister.



---

# ZABR

---

## Zone Atelier Bassin du Rhône

Domaine scientifique de la Doua  
66, boulevard Niels Bohr – BP 2132  
69603 Villeurbanne cedex - FRANCE  
Tél : 04 72 43 70 56 • Fax : 04 72 43 92 77  
E.mail : [infos@zabr.org](mailto:infos@zabr.org)  
[www.zabr.org](http://www.zabr.org)